

COMPAGNIE D'ARCHERS DE RENNES

4, Avenue des Gayeulles 35700 RENNES

contact@archersderennes.com

www.facebook.com/archersderennes

@archersderennes



Instagram



Rennes, le 31 octobre 2024.

Assemblée Générale Extraordinaire, Ordinaire et Elective DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 à 8H55 – 8 avenue des Gayeulles à Rennes

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les archers,

Vous êtes cordialement invités à assister aux prochaines Assemblées Générales de la Compagnie d'Archers de Rennes.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Modification des statuts et du règlement intérieur (AGE)
- Mot du Président - Bilan général
- Bilan sportif et récompenses des sportifs
- Bilan des organisations de compétitions organisées en 2023 et 2024
- Les relations avec la Ville de Rennes
- Initiation et suivi de l'entraînement des adhérents
- Organisation des compétitions en 2024 et 2025
- Bilan financier de la saison sportive écoulée
- Budget prévisionnel
- Projet associatif des Archers de Rennes
- Présentation de Kalisport aux adhérents
- Représentations de l'association aux diverses Assemblées Générales
- Approbation du prix des cotisations (licences) pour 2025/2026
- Renouvellement du comité directeur (AGE) – présentation des candidat(e)s
- Résultats des votes et élections aux différentes fonctions du comité directeur
- Questions Diverses
- Tir du Roy

Au cas où vous seriez absent, vous pouvez vous faire représenter ou vous excuser en écrivant par Email. Les parents des mineurs sont invités afin de représenter leurs enfants.

Le Président,
Benoit MAHEAS



NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES



PROCURATION DE VOTE

Membre de la Compagnie d'Archers de Rennes, vous êtes invités à assister à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra lieu le **DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 à 8H55, à la salle de tir à l'arc des Gayeulles, au 8 avenue des Gayeulles.**

NOM : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal : Ville : N° licence FFTA :

Téléphone : Profession :

E-Mail :

Je serai **absent(e)** le jour de l'Assemblée Générale, aussi je demande à bien vouloir être **excusé(e)**, de me faire **représenter** et de **voter** en mon nom par l'intermédiaire de M..... ou à défaut par le Président de l'association qui répartira les procurations.

Date :novembre 2024.

Signature :



Assemblée Générale
DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 à 8H55
8 avenue des Gayeulles 35700 RENNES

REPAS

NOM : Prénom :

Téléphone :

Le midi, en tant que membres de la Compagnie, vous êtes invités au repas annuel, ainsi que vos conjoint(e)s et vos enfants. N'oubliez pas de vous inscrire, merci !...

Présent(e) à l'Assemblée Générale, je m'inscris (1), je ne m'inscris pas (1), pour le repas offert par la Compagnie d'Archers de Rennes vers 12H30 à la salle des Gayeulles. Je serais accompagné(e) de membre(s) de ma famille, soit un total de personne(s) (2).

(1) Rayer les mentions inutiles. (2) Remplir la case.

Feuille de réservation à renvoyer pour le **16 novembre 2024** par mail à contact@archersderennes.com

Date :novembre 2024.

Signature :



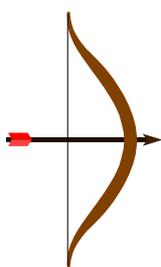
Rennes, le 31 octobre 2024.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024 à 14H30
4 avenue des Gayeulles 35700 RENNES

Jardin d'Arc Henri WARDALE

Tir du Roy

Programme :



14H30 Début des inscriptions
14H45 Début des tirs
15H30 Fin des tirs
15H45 Pot de l'amitié

Catégories :

Tir du Roy Arcs classiques 50 mètres
Tir du Roy Arcs à poulies 50 mètres
Tir du Roitelet Arcs classiques 30 mètres
Tir du Prince Arcs classiques 10 mètres

Prix : 2 Euros Venir la tête couverte

UNIQUEMENT POUR LES ADHERENTS DE LA SAISON 2023/2024



RAPPEL :

Cette Assemblée Générale est électorale.

Outre les postes statutaires, Président, Vice-Président, Secrétaire, Secrétaire Adjoint, Trésorier, Trésorier Adjoint, de nombreuses autres fonctions sont ouvertes... Certains des bénévoles continueront, d'autres pas, y compris dans les fonctions de Comité Directeur qui ne sont pas nommées ici.

Article 8 - Election du Comité Directeur

Le renouvellement des membres du Comité Directeur a lieu lors de l'Assemblée Générale suivant les Jeux Olympiques de l'été. Seuls peuvent être candidats, les adhérents, âgés d'au moins 16 ans le jour de l'élection (avec autorisation écrite du représentant légal pour les mineurs), jouissant de leurs droits civils et politiques et licenciés de la Fédération Française de Tir à l'Arc. Les membres sortants sont rééligibles.

Les candidats aux élections du Comité Directeur devront faire parvenir, par écrit, au Président et au siège de la Compagnie d'Archers de Rennes, **au plus tard deux semaines (le 9 novembre 2024)** avant les élections, leur avis personnel de candidature avec éventuellement, un résumé de leurs responsabilités précédentes dans le tir à l'arc.

**COMPAGNIE D'ARCHERS DE RENNES
ELECTIONS DU 24 NOVEMBRE 2024
4, Avenue des Gayeulles 35700 RENNES
contact@archersderennes.com**

Si vous pensez avoir un peu de temps, que vous pensez à une fonction précise, à une action à développer, que vous hésitez encore, contactez le club via son adresse mail contact@archersderennes.com pour que l'on puisse en parler si vous le souhaitez.